

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES ORDINAIRES
DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE
ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES TITULAIRES DE CONTRAT ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
TENUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
LE JEUDI 7 MAI 2020
11 H**

John M. Cassaday, président du conseil d'administration (« conseil ») de la Société Financière Manuvie (SFM) et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (collectivement la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes assistant à l'assemblée annuelle conjointe de la SFM et de Manufacturers (l'« assemblée »).

Le président de l'assemblée a reconnu les circonstances extraordinaires cette année et a noté qu'à la lumière de la pandémie de COVID-19 et conformément aux directives de la santé publique et des autorités gouvernementales, la Société a pris toutes les mesures de précaution recommandées y compris celle de tenir l'assemblée par voie électronique plutôt qu'en personne.

Le président de l'assemblée a indiqué que le conseil d'administration a passé la majeure partie de 2019 à examiner la stratégie, les objectifs et les progrès de la Société en vue de réaliser son objectif audacieux de devenir la société mondiale la plus numérique et la plus axée sur le client de son industrie. Il a noté que le conseil d'administration consacrait plus de temps aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui ont une incidence sur l'entreprise et sur la compréhension de la façon dont la direction renforce et favorise une culture axée sur l'ouverture, la diversité et l'inclusion.

Le président de l'assemblée a indiqué que la diffusion de l'assemblée était disponible en français et en anglais et que le sous-titrage codé était également disponible dans les deux langues. Il a indiqué que les actionnaires, les titulaires de contrats et les fondés de pouvoir dûment désignés pouvaient voter en ligne cette année.

Le président de l'assemblée a indiqué que, à la suite des commentaires de Roy Gori, président et chef de la direction de la Société, l'ordre du jour officiel de l'assemblée serait abordé, après quoi les actionnaires et les titulaires de contrats poseraient des questions.

Le président du conseil a présenté Andrea Rosen, administratrice et présidente du Comité de gouvernance et des candidatures, Phil Witherington, chef des finances, Jim Gallagher, chef du contentieux et Antonella Deo, secrétaire générale. Il a indiqué que les autres membres du conseil d'administration, les auditeurs externes et les scrutateurs de la réunion de la Société de fiducie AST (Canada) assistaient également à l'assemblée par voie électronique.

Le président de l'assemblée a présenté Roy Gori, président et chef de la direction de la Société, qui a fait part de ses commentaires sur l'actualité et sur la Société.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'assemblée a ensuite déclaré l'assemblée ouverte.

2. Nomination de la secrétaire et des scrutateurs

Antonella Deo, secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Christopher Carbone et Pat Lee de la Société de fiducie AST (Canada) ont agi à titre de scrutateurs pour la SFM et Manufacturers.

3. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum

Le président de l'assemblée a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée était envoyé à tous les actionnaires et titulaires de contrats tenus de recevoir cet avis.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment convoquée.

4. Dépôt des états financiers consolidés de 2019 de la SFM et de Manufacturers, et dépôt des rapports des vérificateurs et de l'actuaire

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2019 de la SFM et de Manufacturers, ainsi que les rapports y afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de la SFM avaient reçu les états financiers consolidés de 2019 de la SFM conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2019 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et à toute autre loi applicable.

5. Dépôt de l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers énoncée dans le rapport aux titulaires de contrats 2019

Le président de l'assemblée a déposé l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers, qui comprend des sommaires de la politique d'attribution des participations aux titulaires de contrats et de la politique de gestion du compte de contrats avec participation; tous ces documents sont inclus dans le rapport aux titulaires de contrats 2019.

6. Élection des administrateurs

Avant de commencer avec le volet vote de l'assemblée, le président de l'assemblée a fourni des instructions sur la façon dont les actionnaires, les titulaires de contrats et les fondés de pouvoir dûment désignés peuvent voter au moyen de la plateforme en ligne.

Élection des administrateurs de la SFM

Le président de l'assemblée a ensuite informé les membres de l'assistance que 13 administrateurs du conseil d'administration de la SFM devaient être élus, et que des renseignements sur les candidats figuraient dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Lorsque le président de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs de la SFM, Antonella Deo, actionnaire, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateurs de la SFM, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la SFM ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Ronalee H. Ambrose	Roy Gori
Guy L.T. Bainbridge	Tsun-yan Hsieh
Joseph P. Caron	Donald R. Lindsay
John M. Cassaday	John R.V. Palmer
Susan F. Dabarno	C. James Prieur
Julie E. Dickson	Andrea S. Rosen
Sheila S. Fraser	

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de la SFM était close.

Élection des administrateurs de Manufacturers

(a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats.

Antonella Deo, mandataire d'un titulaire de contrat, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Joseph P. Caron	Sheila S. Fraser
John M. Cassaday	Andrea S. Rosen
Susan F. Dabarno	

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats était close.

(b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire

Le président de l'assemblée a indiqué que, en tant qu'actionnaire unique de Manufacturers, la SFM avait choisi les personnes suivantes comme administrateurs de Manufacturers par résolution écrite, conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés :

Ronalee H. Ambrose	Tsun-yan Hsieh
Guy L.T. Bainbridge	Donald R. Lindsay
Julie E. Dickson	John R.V. Palmer
Roy Gori	C. James Prieur

Une copie de la résolution écrite rédigée par l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

7. Désignation des auditeurs

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers.

Antonella Deo, actionnaire de la SFM et mandataire d'un titulaire de contrat de Manufacturers, a proposé qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs.

Roy Gori, actionnaire de la SFM et mandataire d'un titulaire d'un contrat de Manufacturers, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers était close.

8. Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était le vote consultatif des actionnaires concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction.

Il a indiqué que le conseil estime que les actionnaires de la SFM devraient avoir la possibilité de comprendre la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

Antonella Deo, actionnaire de la SFM, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction :

« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2020 des porteurs d'actions ordinaires. »

Roy Gori, actionnaire de la SFM, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur la résolution consultative de la SFM était close.

9. Annnonce des résultats des votes

Antonella Deo a fait part des résultats des votes visant l'élection des administrateurs de la SFM, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs et l'approbation de la résolution consultative.

(a) **Élection des administrateurs de la SFM**

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 97 %. Les résultats finaux de l'élection des administrateurs sont les suivants :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ronalee H. Ambrose	1 113 307 780	99,73	3 019 827	0,27
Guy L. T. Bainbridge	1 114 190 471	99,81	2 137 136	0,19
Joseph P. Caron	1 107 785 291	99,23	8 542 316	0,77
John M. Cassaday	1 086 140 377	97,30	30 187 230	2,70
Susan F. Dabarno	1 113 946 205	99,79	2 381 402	0,21
Julie E. Dickson	1 114 301 159	99,82	2 026 448	0,18
Sheila S. Fraser	1 102 396 413	98,75	13 931 194	1,25
Roy Gori	1 110 746 504	99,50	5 581 103	0,50
Tsun-yan Hsieh	1 113 655 768	99,76	2 671 839	0,24
Donald R. Lindsay	1 095 977 644	98,18	20 349 963	1,82
John R.V. Palmer	1 107 898 829	99,24	8 428 778	0,76
C. James Prieur	1 113 901 058	99,78	2 426 549	0,22
Andrea S. Rosen	1 108 197 302	99,27	8 130 305	0,73

(b) **Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers**

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 94 %. Les résultats finaux de l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats sont les suivants :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Joseph P. Caron	4 998	94,36	299	5,64
John M. Cassaday	5 022	94,81	275	5,19
Susan F. Dabarno	5 044	95,22	253	4,78
Sheila S. Fraser	5 056	95,45	241	4,55
Andrea S. Rosen	5 045	95,24	252	4,76

(c) Désignation des auditeurs

Antonella Deo a indiqué qu'environ 95 % des votes exprimés par les actionnaires de la SFM, par l'actionnaire unique et les titulaires de contrats avec un droit de vote de Manufacturers étaient en faveur de la nomination d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Les résultats finaux du vote de la désignation des auditeurs sont les suivants :

Dans le cas de la SFM :

AUDITEUR	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	1 106 090 118	95,05	57 567 565	4,95

Dans le cas de Manufacturers :

AUDITEUR	VOTES FAVORABLES ¹	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	5,156	97,21	148	2,79

(d) Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction

Antonella Deo a annoncé que les actionnaires de la SFM avaient voté dans une proportion d'environ 93 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Les résultats finaux sont les suivants :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%
Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction	1 038 764 902	93,05	77 561 053	6,95

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que les 13 candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient été élus; que les cinq candidats aux postes d'administrateur représentant les titulaires de contrats de Manufacturers avaient été élus; qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. avaient été désignés à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers; et que la résolution consultative visant l'approbation de l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée.

¹ Dans le cas de Manufacturers, les votes favorables comprennent (i) les votes liés aux actions détenues par la SFM, l'actionnaire unique de Manufacturers, qui ont tous été favorables à la résolution; et (ii) les votes favorables des titulaires de contrats ayant le droit de voter.

10. Clôture de l'assemblée

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.

« *John M. Cassaday* »
(signé) John M. Cassaday
Président du conseil

« *A. Deo* »
(signé) Antonella Deo
Secrétaire